



*Département Opinion  
et Stratégies d'Entreprise*

pour

**acteurspublics**  
www.acteurspublics.com

# Observatoire de la modernisation de l'État

## 1<sup>ère</sup> enquête : les Fonctionnaires face à la réforme de l'État Local

Octobre 2009

**ineum** ✨ ✨ ✨ ✨  
**consulting**



N° 17447

Contacts Ifop : Frédéric Dabi /

Yves-Marie Cann / Cécile Lacroix-Lanoë

Étude réalisée par l'Ifop pour : **Acteurs Publics**

Échantillon : Échantillon de **570 agents de la fonction publique de catégorie A.**

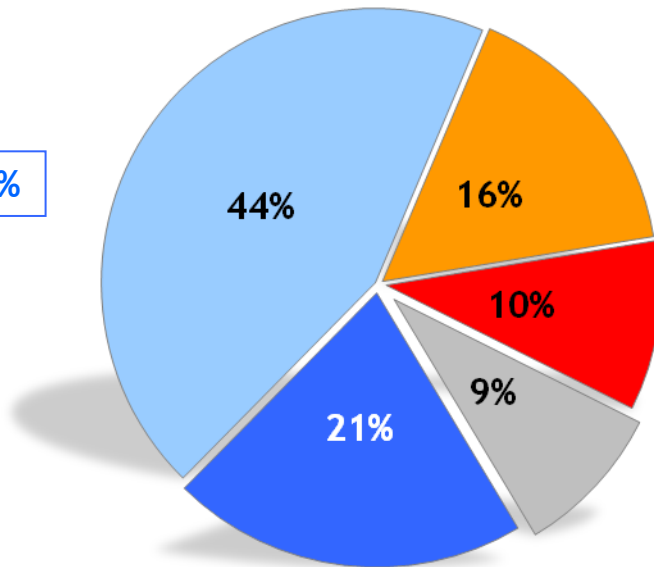
Cet échantillon a été extrait du panel d'acteurs publics de l'Observatoire de la modernisation de l'État mis en place par Acteurs Publics et l'Ifop.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

Dates de terrain : Du 5 au 13 octobre 2009

**Question** : L'État mène actuellement une vaste réforme des préfectures et des services déconcentrés des ministères. Vous personnellement, approuvez-vous ou désapprouvez-vous ces changements ?

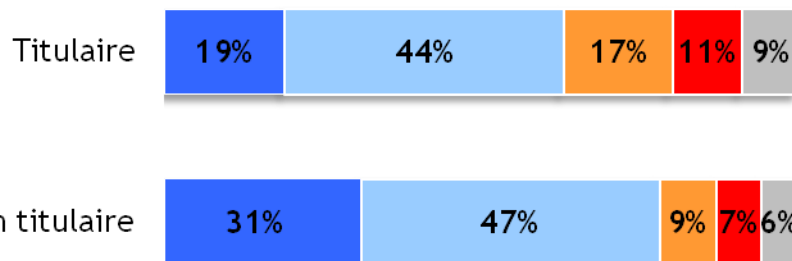
Total Approuve : 65%



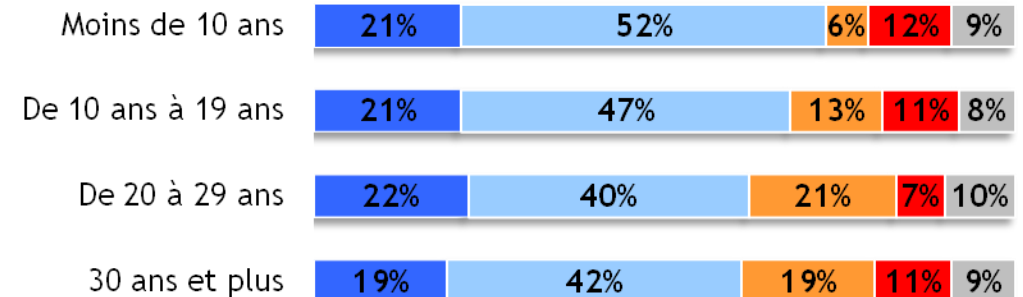
Total Désapprouve : 26%

- J'approuve tout à fait
- J'approuve plutôt
- Je désapprouve plutôt
- Je désapprouve tout à fait
- Sans opinion

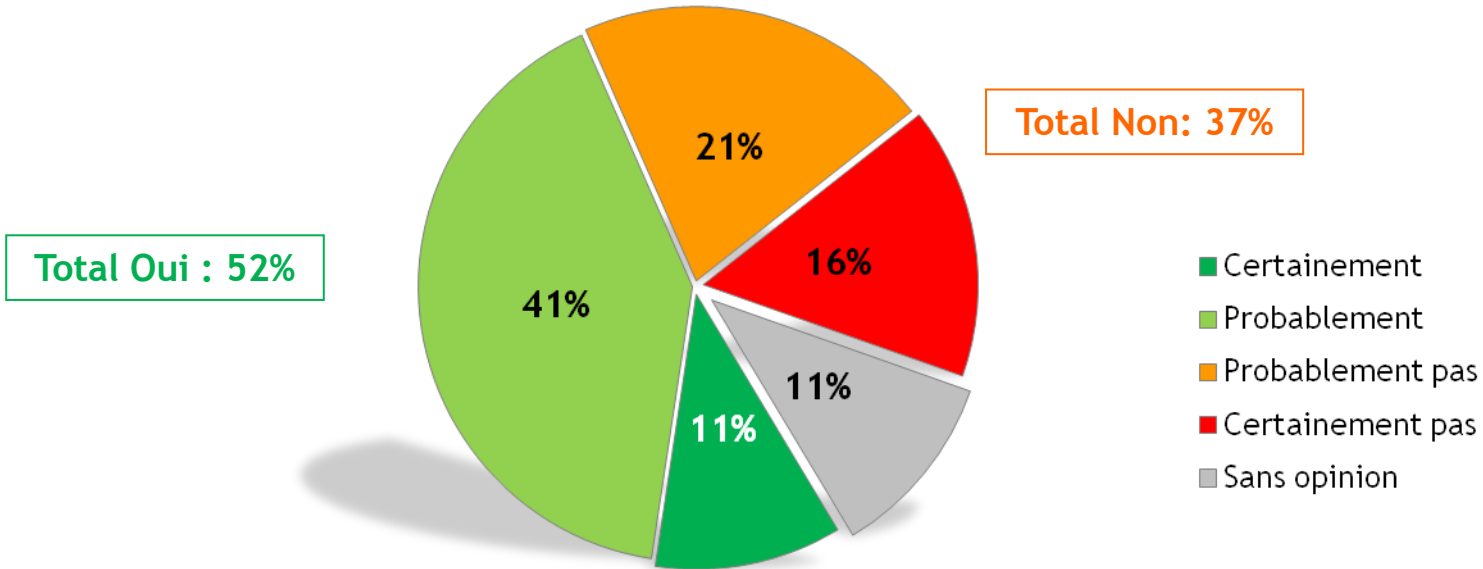
## Selon le statut:



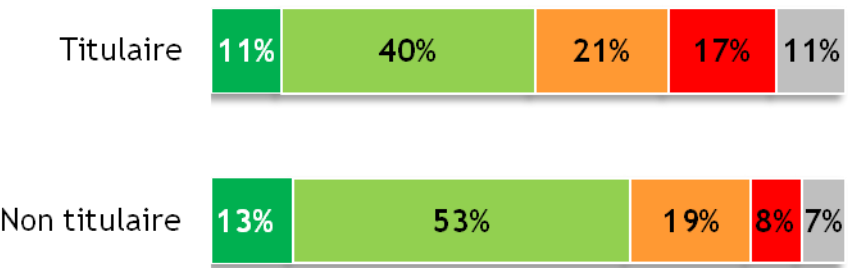
## Selon l'ancienneté:



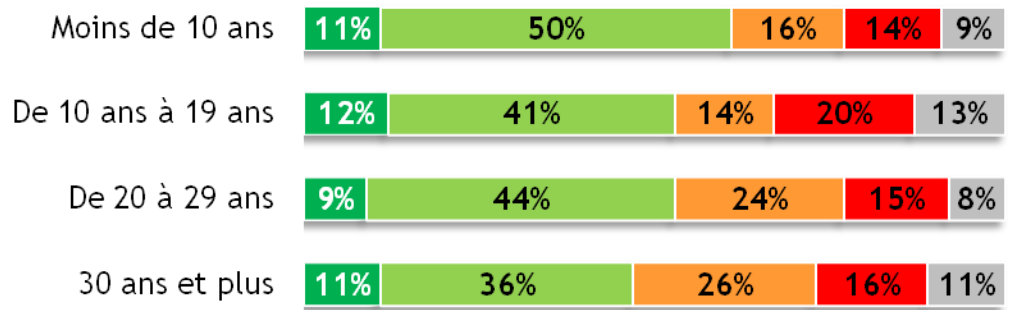
**Question** : Selon vous, la réforme de l'État local (préfectures et services déconcentrés des ministères) va-t-elle permettre aux collectivités locales et aux services publics d'être plus efficaces sur le terrain ?



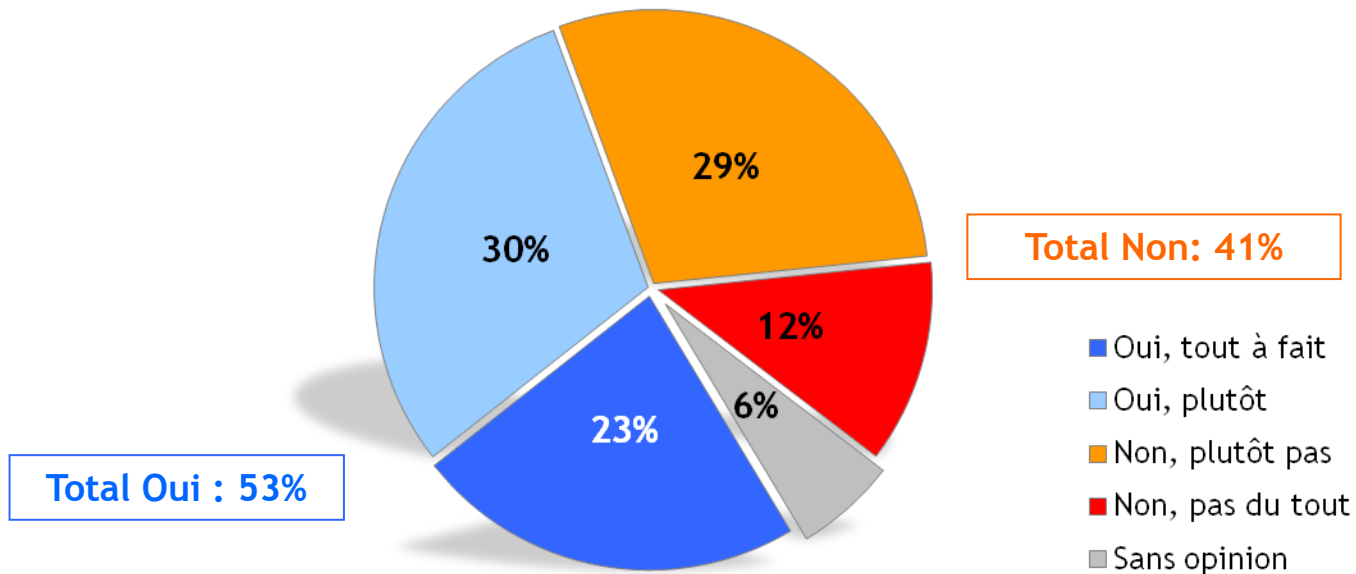
### Selon le statut:



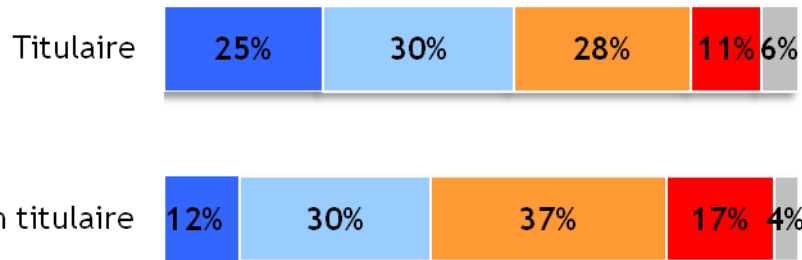
### Selon l'ancienneté:



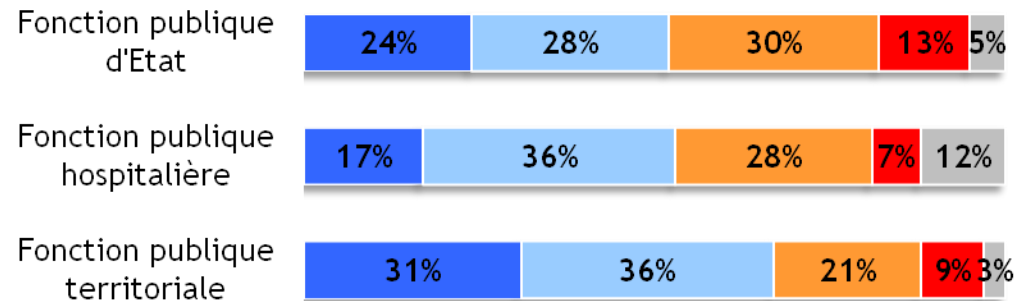
**Question :** A votre avis, la réforme de l'État local (préfectures et services déconcentrés des ministères) constitue-t-elle un désengagement de l'État et des services publics sur le territoire ?



## Selon le statut:

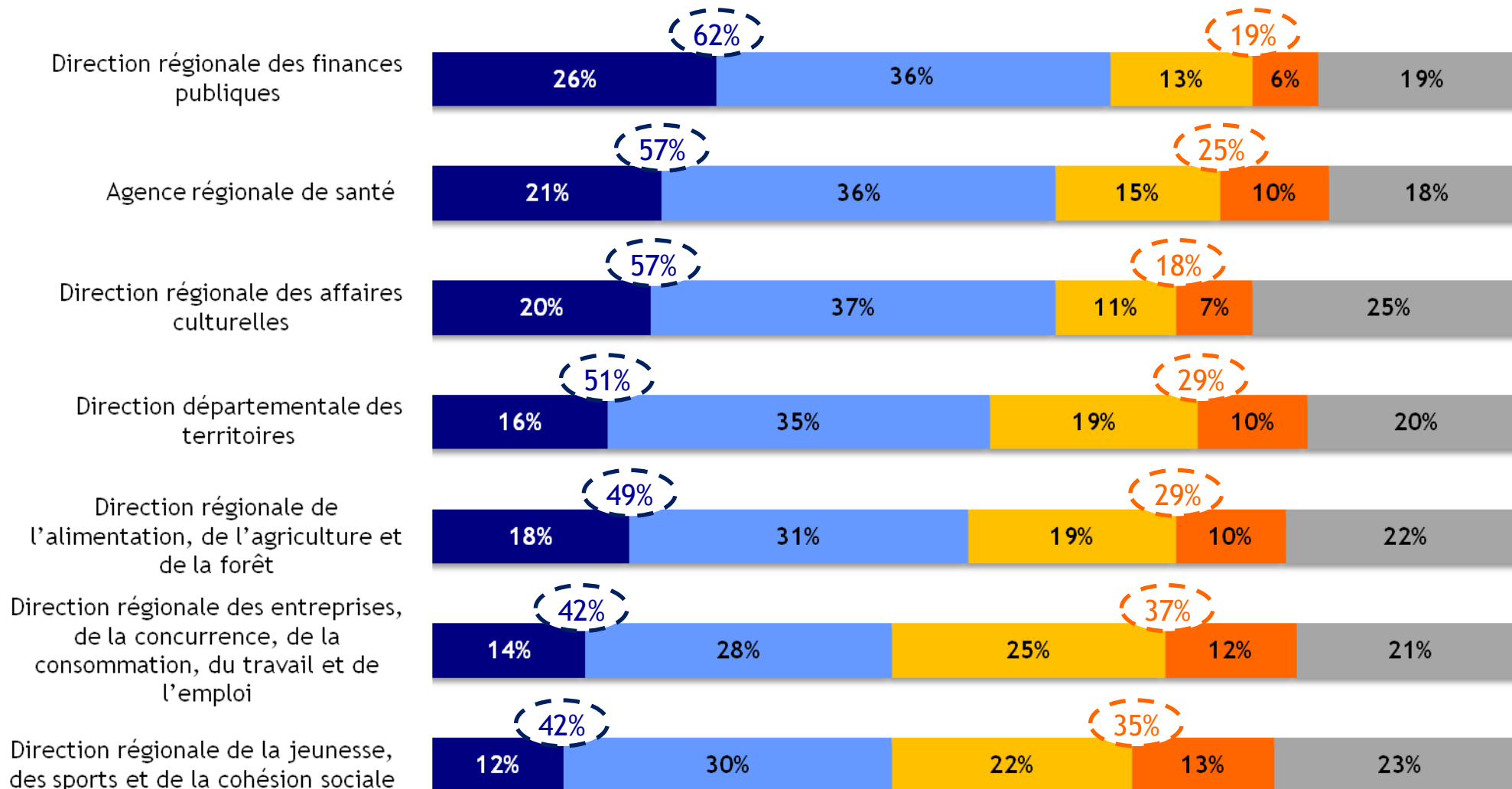


## Selon le type de fonction publique :



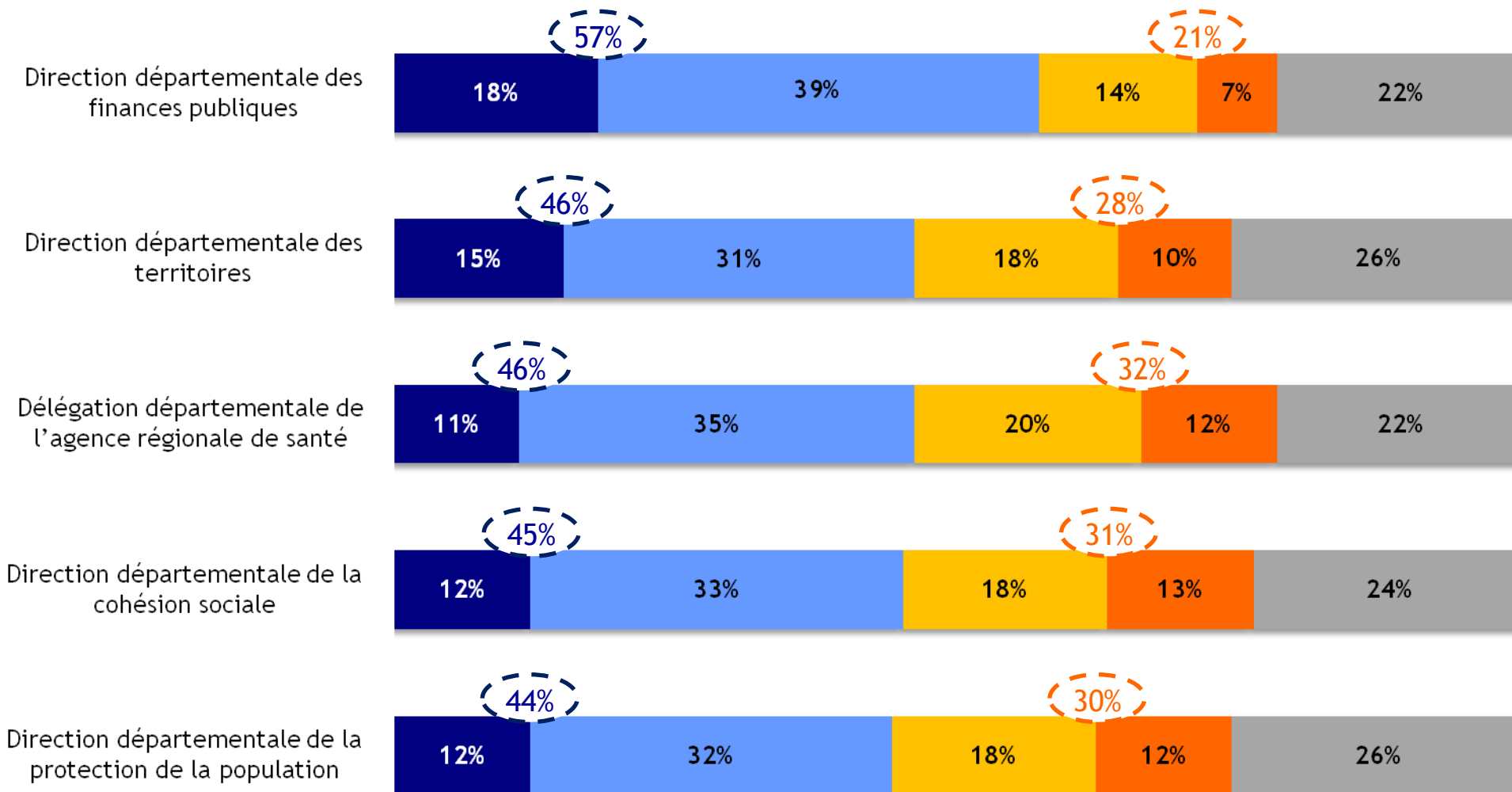
**Question** : Pour chacune des nouvelles directions régionales de l'État, pouvez-vous préciser si leur périmètre vous semble tout à fait adapté, plutôt adapté, plutôt pas adapté ou pas du tout adapté ?

■ Tout à fait adapté ■ Plutôt adapté ■ Plutôt pas adapté ■ Pas du tout adapté ■ Sans opinion



**Question** : Pour chacune des nouvelles directions départementales de l'État, pouvez-vous préciser si leur périmètre vous semble tout à fait adapté, plutôt adapté, plutôt pas adapté ou pas du tout adapté ?

■ Tout à fait adapté   ■ Plutôt adapté   ■ Plutôt pas adapté   ■ Pas du tout adapté   ■ Sans opinion



**Acteurs Publics et l'Ifop se sont récemment associés afin de constituer un panel d'acteurs publics.** Ce dispositif d'enquête inédit a pour finalité d'observer et d'analyser l'état de l'opinion des fonctionnaires de catégories A sur les sujets en prise directe avec leurs occupations professionnelles et plus largement sur les grands enjeux touchant la fonction publique d'aujourd'hui et de demain, en particulier la modernisation de l'Etat.

La première enquête Ifop / Acteurs Publics issue de ce panel de décideurs publics avait pour thème la réforme de l'Etat à l'échelle locale inscrite dans la Révision Générale des Politiques Publiques lancée dès le début du quinquennat et qui visait à rendre l'organisation locale de l'Etat plus visible et plus efficace.

**D'une manière générale, cette réforme de l'Etat local touchant les préfetures et les services déconcentrés des Ministères, en particulier les Directions départementales de l'Etat suscite l'approbation d'une large majorité de fonctionnaires de catégorie A (65%),** plus d'un sur cinq exprimant même une approbation catégorique (21% pour la réponse « approuve tout à fait »). L'opposition à cette réforme fédère à l'inverse 26% des répondants, ce qui constitue une part non négligeable même si le socle de réfractaires ne touche qu'un agent sur dix (10% pour la réponse « désapprouve tout à fait »).

Dans le détail des réponses, les fonctionnaires apparaissant le plus en soutien de cette réforme sont surreprésentés parmi les agents les plus jeunes (83% chez les moins de 35 ans), les non titulaires (78%), les agents de la Fonction publique hospitalière (72%) et territoriale (69%), enfin parmi les fonctionnaires franciliens (68%). Relevons également un clivage lié à l'ancienneté : l'approbation de la réforme des préfetures et des services déconcentrés des Ministères décroît au fur et à mesure de l'entrée « dans la carrière » (73% des agents ayant moins de 10 ans d'ancienneté dans la Fonction Publique approuvent la réforme contre 62% de ceux ayant de 20 à 30 ans d'ancienneté).

**Plus largement, la légitimité accordée à cette réforme est à relier à l'a priori positif accordé par les fonctionnaires de catégorie A aux différents périmètres des nouvelles directions régionales de l'Etat,** l'échelon régional devenant par cette réforme le niveau de référence de mise en œuvre des politiques publiques.

En effet, **la plupart des périmètres des nouvelles directions régionales issus de la réforme de l'Etat local sont jugés adaptés par une majorité de répondants,** notamment celui de la Direction Régionale des Finances Publiques (62%), des Agences régionales de Santé ainsi que des Directions régionales des affaires culturelles (57% pour chacune). Seul le périmètre de deux directions régionales (des entreprises et de la concurrence d'une part, de la jeunesse et des sports d'autre part) fait davantage débat avec une majorité seulement relative de fonctionnaires le percevant comme adapté et une part non négligeable (35% à 37%) de jugements critiques.



Au-delà de cette approbation de principe, se fait jour au sein de notre panel de décideurs publics un débat sur la finalité de la réforme de l'Etat local et plus largement sur celle de la RGPP. En effet, la philosophie même présidant à cette réforme, à savoir rendre l'organisation locale de l'Etat plus efficace, bénéficie d'un soutien mesuré. **En effet, une courte majorité de fonctionnaires de catégorie A (52%) considère que la réforme des préfectures et services déconcentrés des Ministères va permettre aux collectivités locales et aux services publics de gagner en efficacité sur le terrain.** 37% des répondants expriment une opinion inverse. Il est par ailleurs notable que la part des agents croyant « certainement » à ces gains d'efficacité s'avère marginale (11%) voire inférieure à celle des fonctionnaires n'y croyant « certainement pas » (16%). Le détail des réponses laisse apparaître un clivage générationnel, les jeunes fonctionnaires escomptant davantage que leurs aînés des gains d'efficacité (66% pour les moins de 35 ans contre 49% chez les plus de 50 ans). Surtout, émerge une « fracture » selon le type de fonction publique entre des agents de la fonction publique hospitalière anticipant à 61% une plus grande efficacité sur le terrain des services publics et des agents issus de la fonction publique territoriale beaucoup plus partagés (46% de oui contre 45% de non), alors même que ces derniers sont les plus concernés par la réforme de l'Etat local.

**Enfin, venant assombrir cette perception des agents de catégories A de la réforme des préfectures et des services déconcentrés des Ministères, celle-ci est le plus souvent ressentie comme un désengagement de l'Etat et des services publics sur le territoire.**

Une courte majorité des répondants (53% contre 41%) adhère en effet à cette opinion, en particulier les agents de plus de 35 ans (56% alors que les plus jeunes agents ne sont que 34% à croire à ce désengagement) et surtout les agents de la fonction publique territoriale (67% contre respectivement 52% de ceux de la fonction publique d'Etat et 53% de la fonction hospitalière). Relevons que cette représentation en termes de désengagement de l'Etat partagée par plus d'un fonctionnaire de catégorie A sur deux s'avère, au travers des études notamment qualitatives que réalise l'Ifop, très fortement ancrée dans le Grand Public.

Dans ce cadre, le défi à relever pour les initiateurs de la RGPP n'est pas mince : susciter l'adhésion en interne et dans l'opinion publique de cette réforme de l'Etat local en levant toute ambiguïté sur un abandon par l'Etat de sa présence et de ses prérogatives, auxquelles les Français comme les fonctionnaires demeurent viscéralement attachés.

**Frédéric Dabi**  
Directeur du Département Opinion de l'Ifop